



Plainte pour violences 11 jours d'ITT

Par **Laurent79**, le **24/01/2009** à **12:06**

Fin 2005 j'ai participé à une bagarre avec une personne avec laquelle j'avais déjà eu des différents verbaux.

Cette a reconnu m'avoir "poussé" et m'avoir fait tomber en premier suite à des supposées insultes.

Il a eu une ITT de 11 jours et moi de 3 jours.

L'affaire risque-t-elle d'être classée ?

Dans le cas où je serai reconnu coupable quelle est la peine que je peux encourir ?

Merci pour vos réponses.

Par **yvanmuscu**, le **24/01/2009** à **19:26**

Il faut voir votre dossier mais à mon avis vous n'avez reçu qu'un rappel à la loi car Violences sont réciproques